Le concours, et après ?

Académie de TOULOUSE

Répartition des postes par département

Nombre d'inscrits

3445 inscrits

Pour 340 postes

La section SNUipp-FSU31
52, rue Jacques Babinet
31 100 Toulouse

Vous pouvez nous y rencontrer toute la semaine de 9h à 17h00 ou nous contacter :
Tél. : 05 61 43 60 62
snu31@snuipp.fr
http://31.snuipp.fr

Conditions de formation des étudiants en M2 « MEEF » lauréats du concours 2016

Hte-Garonne

Vous aurez la responsabilité d'une classe à mi-temps sur un service hebdomadaire en complément d'un service d'unE collègue. Le 50% restant sera dévolu à la formation à l'ESPE (validation du M2 et mémoire de recherche ou parcours adapté).

Modalités d'affectation

En Hte-Garonne, une liste de postes sera établie (mi-temps) et portée à la connaissance des lauréats en juillet. Ils seront affectés en fonction du rang de classement au concours mais en tenant compte des situations individuelles (handicap, charge familiale) qu'il faudra porter à la connaissance des services.

Pour le SNUipp-FSU, les PES ne doivent pas être utilisés comme moyens d'enseignement. L'année de stagiaire doit être une année de formation. Le mi-temps en classe décidé par le ministre pour les PES du concours rénové est loin d'être satisfaisant.

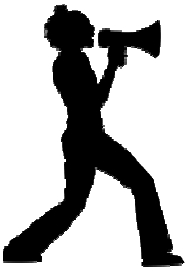

Une année, avec seulement un mi-temps en formation et des stagiaires encore utilisés comme moyens d'enseignement, ne peut répondre aux exigences plurielles de l'enseignement.

Le SNUipp-FSU continue de demander que la durée des stages, l'année de PES, ne soit pas supérieure à 1/3 du temps de leur année de formation.

Le SNUipp-FSU porte un projet de formation initiale qui s'inscrit dans la durée et un modèle de formation intégrée, alternée et une entrée progressive dans le métier.

Liste de diffusion

Si vous souhaitez faire partie de notre liste de diffusion et recevoir des informations concernant les suites du concours (affectation et conditions d'entrée dans le métier), **envoyez-nous un mail à snu31@snuipp.fr avec votre adresse électronique.**

Pour les modalités départementales hors Haute-Garonne, vous trouverez, ci-dessus les coordonnées de toutes les autres sections départementales du SNUipp-FSU afin de pouvoir les contacter.

autres sections dans l'académie

SNUipp-FSU 09
13 rue du lieut. P Delpech
09000 FOIX
Tél: 05 34 09 35 97
snu09@snuipp.fr
http://09.snuipp.fr

SNUipp-FSU 12
8 rue de Vienne
les Corniches de Bourran
12000 RODEZ
Tél : 05.65.78.13.41
snu12@snuipp.fr
http://12.snuipp.fr

SNUipp-FSU 32
Chemin de Réthourie
32000 Auch
tél : 05 62 05 42 51
snu32@snuipp.fr
http://32.snuipp.fr

SNUipp-FSU 46
80,Rue des Jardiniers
46000 Cahors
Tel : 05 65 22 12 79
snu46@snuipp.fr
http://46.snuipp.fr

SNUipp-FSU 65
5 rue André Breyer
65000 TARBES
Tel 05 62 34 90 54
snu65@snuipp.fr
http://65.snuipp.fr

SNUipp-FSU 81
201 rue Jarlard
81000 Albi
tél : 05 63 38 44 34
snu81@snuipp.fr
http://81.snuipp.fr

SNUipp-FSU 82
23 Grand'rue Sapiac
82000 Montauban
tél : 05 63 03 57 81
snu82@snuipp.fr
http://82.snuipp.fr